

## NON à l'escroquerie AVS 21

**AVS21, c'est 7 milliards d'économie sur le dos des femmes, alors qu'elles sont désavantagées tout au long de leur carrière et de leur vie familiale. Cette baisse des prestations inacceptable est aussi un premier pas vers une augmentation du temps de travail pour tout le monde et le démantèlement de notre système de retraite solidaire. À la place, nous devons augmenter la qualité de vie et les rentes !**

---

*Léonore Porchet, Vice-présidente de Travail.Suisse, Conseillère nationale les Vert·e·s*

---

Les inégalités salariales s'accroissent, le temps de travail non salarié est encore largement assumé par les femmes, 1 femme sur 6 vit dans la pauvreté au moment de la retraite. Face à ces discriminations, en s'asseyant sur les revendications de la grève des femmes\*, le Parlement répond que c'est encore à elles de payer la réforme du premier pilier. AVS21 va représenter une perte de revenu d'environ 26'000 francs pour chaque femme, sans parler des couples. C'est inacceptable !

### **L'égalité à l'envers**

La réforme AVS21 prétend instaurer une égalité, mais c'est une escroquerie pour tout le monde ! Tout d'abord, il s'agit de rappeler ici fermement que, dans un pays aussi peu exemplaire en matière de lutte contre les discriminations envers les femmes, l'égalité ne saurait s'établir à leur détriment. De plus, lorsque nous cumulons travail salarié et travail non salarié, les femmes travaillent autant, sinon plus, que les hommes. Leur travail gratuit mais infiniment précieux pour la société doit être reconnu.

Un exemple de travail gratuit : les milliers d'heures de gardes des enfants qu'assurent les grand-mamans et qui sont indispensables à beaucoup de familles. Augmenter l'âge de la retraite des femmes a donc aussi des conséquences directes sur les jeunes parents. Pour les femmes, qui sont encore une majorité à diminuer leur temps de travail pour s'occuper de leurs enfants, AVS21 est un obstacle supplémentaire dans une carrière professionnelle

De plus, il faut rappeler que la discrimination salariale entraîne un manque à gagner de 825 millions de francs par an pour l'AVS. Des mesures efficaces pour lutter contre cette discrimination seraient donc plus rentables qu'une augmentation de l'âge de la retraite des femmes avec paiements compensatoires.

### **Contre l'augmentation du temps de travail**

Accepter le principe selon lequel l'augmentation de la durée de vie implique forcément l'augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes, c'est ouvrir la porte à l'augmentation de l'âge de la retraite pour toutes et tous. AVS21 n'est qu'un début : dès cet automne, l'initiative sur les retraites des jeunes libéraux-radicaux sera soumise au Parlement. Et le Conseil fédéral proposera lui aussi la prochaine réforme des retraites dès 2026. Si l'AVS 21 est acceptée, l'âge de la retraite à 67 ans est déjà programmé. Et ce pour tout le monde - sauf pour celles et ceux qui peuvent se permettre de prendre une retraite anticipée...

La menace d'une augmentation de l'âge de la retraite est une mauvaise nouvelle en particulier pour les travailleuses et les travailleurs âgé·e·s, car les personnes de plus de 60 ans ont déjà du mal à trouver un emploi lorsqu'elles se retrouvent au chômage - elles font partie du groupe d'âge ayant le

taux de chômage le plus élevé. Le relèvement général de l'âge de la retraite va donc pousser davantage de personnes vers le chômage de longue durée et l'aide sociale.

La stratégie de la majorité du Parlement est d'attaquer le système solidaire des retraites pour favoriser un système individualiste et privé. Elle a notamment refusé un bon compromis des partenaires sociaux pour réformer le deuxième pilier sans baisser les rentes. Elle mise aussi sur une augmentation des déductions fiscales dans la prévoyance privée (troisième pilier) allant jusqu'à 15'000.-, qui ne profitent qu'à 10% des plus riches et qui vont représenter plus de 500 millions de pertes fiscales par année pour l'État. C'est-à-dire presque le montant économisé sur le dos des femmes avec AVS21. La politique de retraite de la droite bourgeoise, c'est prendre aux pauvres pour donner aux riches.

### **Pour l'augmentation de la qualité de vie**

La moyenne des années de vie en bonne santé en Suisse est de 68 ans seulement, pour les femmes comme pour les hommes. Et elle varie fortement en fonction du revenu. Dans une société évoluée comme la nôtre, c'est ce critère de la qualité de vie au moment de la fin d'une vie professionnelle qui devrait être déterminant pour fixer l'âge de la retraite, pas le moment de la mort.

Le vrai problème de l'AVS, et il est grave, c'est le montant insuffisant des rentes : qui peut croire que 2390 francs dans les meilleurs cas et 1195 francs dans les pires suffisent pour vivre en Suisse ? Personne ! Il est donc clair pour tout le monde que l'AVS ne respecte pas son mandat constitutionnel de couvrir les besoins vitaux et que la retraite correspond à la pauvreté pour toute une partie de la population, en particulier les femmes puisqu'un tiers d'entre elles n'a même pas de deuxième pilier.

Face à la diminution des rentes du deuxième pilier, face aussi à l'augmentation des primes maladies et des loyers, les montants des rentes doivent être revus à la hausse. Le financement est là, grâce par exemple à l'argent de la BNS qui attend d'être redistribué. Ce qu'il manque c'est une volonté politique de permettre aux personnes qui ont travaillé toute leur vie de passer leur retraite dans des conditions dignes. C'est aussi pour cette ambition que nous nous opposons à AVS21 : nous voulons un système de retraite fort et généreux !